



Vaccination saisonnière contre le Covid-19

Le Covid-19 circule toujours. Il est fortement recommandé aux plus fragiles de se faire vacciner pour stimuler leur immunité, qui diminue progressivement avec le temps. C'est pourquoi, afin de vous protéger et protéger vos proches, **nous vous invitons à vous faire vacciner dès maintenant, auprès du professionnel de santé de votre choix.** Vous n'avez rien à payer ni aucun document à présenter.

POUR QUI ?



Les personnes
de 65 ans et plus



Les personnes à risque
de forme grave,
quel que soit leur âge,
dont les femmes enceintes



L'entourage des personnes
à risque de forme grave, dont
les professionnels des secteurs
sanitaire et médico-social

**Pour tous, le délai à respecter est de 6 mois
après la dernière injection ou une infection au Covid-19.**

OÙ ME FAIRE VACCINER ?



**Chez un professionnel
de santé proche de chez vous**
(pharmacien, médecin, infirmier,
sage-femme, chirurgien-dentiste)



Sur votre lieu de soin

Pour en savoir plus et trouver un lieu de vaccination Covid-19 : www.sante.fr

**Face au Covid-19 et à la grippe, adoptez le bon réflexe :
deux vaccins pour une double protection.**